

- 7- Une quittance (original + une copie) de deux mille francs (2000F) de frais d'étude de dossiers à versé sur le Compte Ecobank intitulé Ecole Normal Supérieure de Natitingou, N°110102404001 ;
- 8- Une chemise dossiers (de couleur verte pour la SVT, rouge pour la MI, et bleu pour la PCT) portant les mentions : nom prénoms du candidat, filière choisie, numéro de téléphone (WhatsApp) et Adresse mail ;
- 9- Photocopie légalisé de la carte d'identité nationale.

**DOSSIER DE CANDIDATURE POUR POSTULER  
AU MASTER PROFESSIONNEL MASTER  
PROFESSIONNEL D'ENSEIGNEMENT/  
CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT  
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**Le dossier de candidature doit impérativement comporter les pièces ci-après :**

- 1- Une demande d'inscription, adressée au Directeur de l'ENS de Natitingou, précisant la filière sollicitée ;
- 2- Une copie légalisée de l'acte de naissance ou de toute autre pièce tenant lieu (avec un certificat d'individualité s'il y a lieu) ;
- 3- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 4- Une copie légalisée de l'attestation du Baccalauréat ;
- 5- Une copie légalisée de l'attestation de Licence Professionnelle d'Enseignement / BAPES ;
- 6- Une copie légalisée des trois relevés de notes du parcours de la Licence ;
- 7- Une copie légalisée de l'attestation d'équivalence ou à défaut de l'attestation d'authenticité (pour les diplômes obtenus à l'étranger) ;
- 8- Une fiche d'engagement à payer l'intégralité des frais d'inscription et de formation (légalisée) ;
- 9- Une attestation de travail délivrée par le

Directeur du collège / Lycée d'exercice ;

10- Une quittance (originale + une copie) de vingt mille francs (20.000F) de frais d'étude de dossier, à verser sur le **Compte ECOBANK** intitulé Ecole Normale Supérieure de Natitingou, N° 110102404001.



Le tout dans un cartable de couleur verte pour SVT ; rouge pour MI et bleue pour PCT, portant les mentions : nom et prénoms du candidat, filière choisie, numéro de téléphone (WhatsApp) et email.

**L'École Normale Supérieure de Natitingou est conduite par :**

*Directeur*

**Dr Innocent DJEGBE**

*Maître de Conférences des Universités du CAMES ;  
SPECIALITE : Entomologie Médicale et Zoologie*

*Directeur Adjoint*

**Dr Kwési Attindékoun Nikita TOPANOU**

*Maître de Conférences des Universités du CAMES,  
SPECIALITE : Chimie Physique et Chimie de  
l'Environnement.*

 [ensnati@unstim.bj](mailto:ensnati@unstim.bj)

 +229 60121208

 72 Natitingou



REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE NATIONALE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES,  
INGENIERIE ET MATHEMATIQUES (UNSTIM)**



**ÉCOLE  
NORMALE  
SUPÉRIEURE**



# ENS

L'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Natitingou est une unité de formation et de recherche sous tutelle de l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) d'Abomey. Créée par décret N°2005-138 du 24 mars 2005, elle s'est vue attribuée la formation des enseignants du secondaire général en mathématiques et Informatique (MI), Physique Chimie et Technologies (PCT) et Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et la recherche en sciences de l'éducation.

Parmi les écoles et instituts de l'UNSTIM, l'ENS de Natitingou se positionne comme une référence en matière de formation et d'innovation dans l'enseignement. La professionnalisation de ses formations assure à nos diplômés une attractivité indéniable sur le marché du travail.

Elle offre aux étudiants et chercheurs, un cadre d'application qui n'est rien d'autre que le Laboratoire Kaba de Recherche en Chimie et Applications (LaKReCA) et le Laboratoire de Physique et Applications (LPA).

	CYCLE	FILIERES	DUREE	CONDITIONS D'AMMISSION	COUT	DEBOUCHES
<b>OFFRE DE FORMATION</b>	<b>LPE/BAPES :</b> Licence Professionnelle/ d'Enseignement/ Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire	-Mathématiques Informatique (MI) - Physique, Chimie et Technologie (PCT) -Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	03 ans	1- Titulaire du BAC C ou D/ Mention Assez-bien, Bien, Très-bien 2- Etre admis au concours organisé par la Direction des Examens et Concours (DEC)	Boursier : <b>15.000 Fcfa</b> (Frais d'inscription)  A Titre entièrement Payant : <b>425.000 Fcfa</b>	Enseignement dans les établissements secondaires (Lycées et collèges publics ou privés au Bénin ou ailleurs.
	<b>MPE/CAPES :</b> Master Professionnel d'Enseignement/ Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire	-Mathématiques Informatique (MI) - Physique, Chimie et Technologie (PCT) -Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	02 ans	Titulaire Licence Professionnelle d'Enseignement/ Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (LPE/BAPES) avec <b>02 ans d'expériences</b> au moins sur le terrain ou tout autre diplôme équivalent.	<b>425.000 Fcfa</b>	Enseignement dans les établissements secondaires (Lycées et collèges publics ou privés au Bénin ou ailleurs.

## LES PERSPECTIVES

Cette école envisage également des projets de grand intérêt, centrés autour de trois axes majeurs :

- la création d'un jardin botanique pouvant servir à la préservation de l'environnement et de champ d'expérimentations aux étudiants et aux enseignants-chercheurs.
- la construction d'un centre de conception et de fabrication des matériels didactiques pour les collèges et lycées. Ce centre permettra d'améliorer la formation des apprenants et ocontribuera ainsi à résorber le problème d'insuffisance du matériel de Travaux Pratiques (TP) dans les collèges et lycées du Bénin.
- la création très prochaine du Laboratoire des Sciences Naturelles et Application (LSNA).

## LISTES DES PIECES A FOURNIR

### POUR L'ENTREE A L'ENS A TITRE PAYANT (ATP)

- 1- Une demande manuscrite adressée au directeur de l'ENS précisant la filière de choisie ;
- 2- Une copie légalisée de l'acte de naissance ou de toute autres pièces tenant lieu (avec un certificat d'individualité, s'il y a lieu) ;
- 3- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 4- Une copie légalisée de l'attestation du Baccalauréat et du Relevé de note ;
- 5- Une fiche d'engagement parental à retirer à l'ENS ;
- 6- Un certificat de non Bégaiement et de non surdité délivré par un médecin de l'infirmerie de l'ENS ;
- 7- Une quittance (original + une copie) de deux